N°74

Le Pertre

Entre Vous et Nous

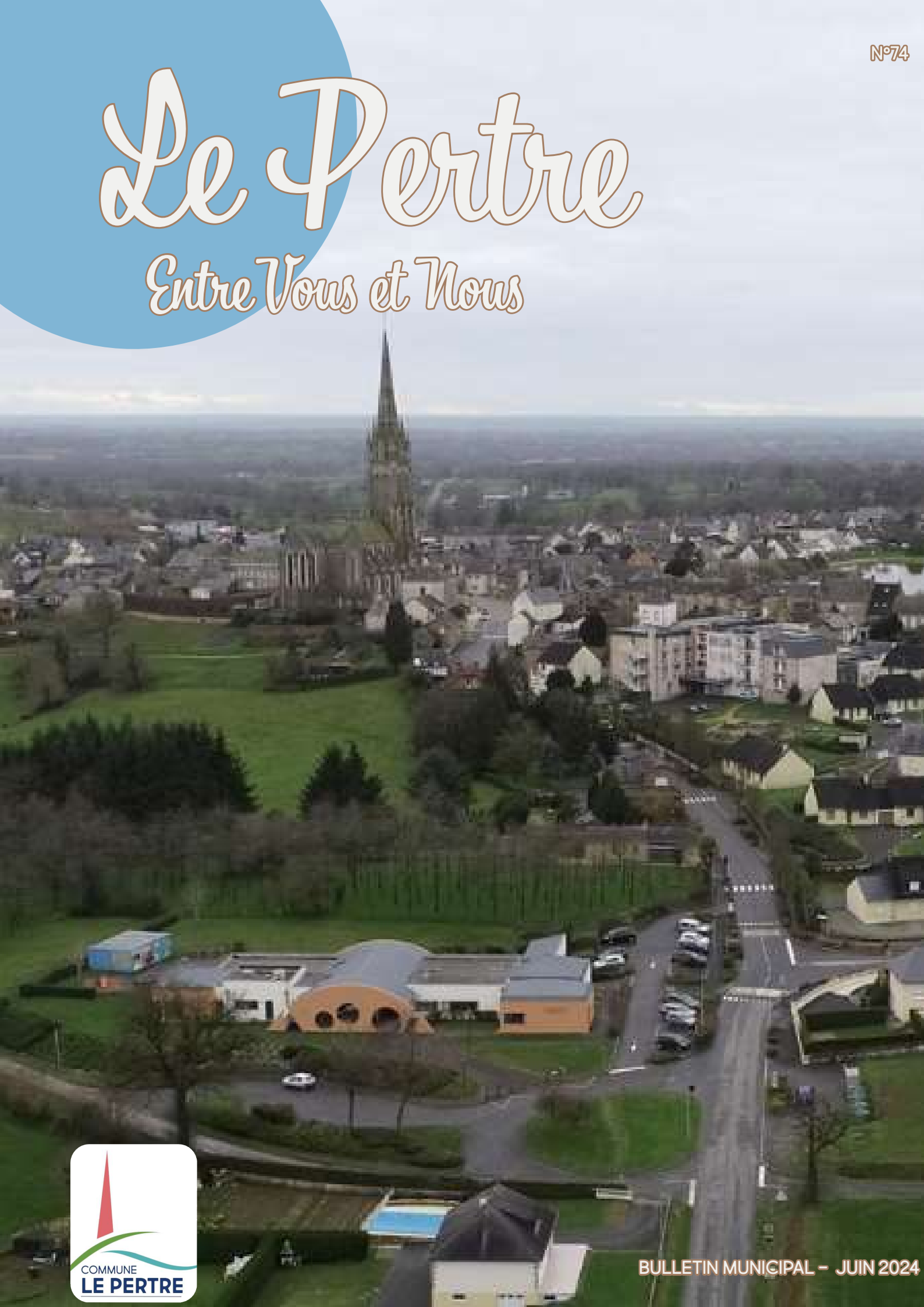

COMMUNE
LE PERTRE

BULLETIN MUNICIPAL – JUIN 2024

Mot du Maire

RENDRE NOTRE COMMUNE ATTRACTIVE

Cela fait maintenant 4 mois que l'équipe municipale est en place. Les premières semaines ont été consacrées à la mise en place des délégations et commissions et à un point sur les sujets en cours. Les différentes commissions se sont réunies et le conseil municipal a procédé au vote du budget fin mars.

Élus et services travaillent sur les projets mis en avant pendant la campagne électorale, projets structurants qui contribueront à l'attractivité et au dynamisme de notre commune.

Logements

Au lotissement route de Beaulieu, de nouvelles ventes de parcelles ont été signées récemment, dont une pour Espacil qui y construira 4 maisons (3 T4 et un T5), et qui a déposé un permis de construire en ce sens.

Concernant les logements place de l'église, le cabinet Segrétain a proposé des plans pour réhabiliter les 2 logements existants (un T2 et un T3), et créer un logement T3 dans les combles. Les travaux pourraient démarrer au 3ème trimestre.

Enfin, le logement de la pharmacie étant libre depuis le mois de février, une réflexion sera menée sur les travaux à réaliser pour le transformer en plusieurs logements.

Par ailleurs, l'équipe travaille au quotidien à l'entretien et l'amélioration de nos logements communaux.

Vestiaires et salle multi-activités

Le projet a été relancé avec le cabinet Boulet, qui prépare les éléments pour le permis de construire et la consultation des entreprises, sur la base des plans validés en octobre dernier. L'équipe municipale a souhaité inclure la démolition et le désamiantage dans le projet, et c'est 700 000 € HT qui ont été inscrits au budget prévisionnel. Le plan de financement prévisionnel validé à l'unanimité en conseil municipal d'octobre présentait des travaux à 673 000 € HT, sans la démolition.

Le cabinet a présenté au dernier conseil municipal, un chiffrage avec désamiantage et démolition en phase avec l'enveloppe mise au budget. Sur cette base, la consultation des entreprises pourra être lancée prochainement, ainsi que les demande de financements extérieurs.

Aménagements urbains

Dans la continuité de l'étude urbaine, dont les résultats vous seront présentés le mercredi 26 juin à 20 heures à la salle Fontaine Guy, des aménagements temporaires seront mis en place pendant plusieurs mois. Cette phase d'expérimentation est indispensable avant de démarrer des travaux plus engageants.

Voirie

Des travaux d'entretien sont programmés, ainsi que la réfection d'un premier tronçon de la route des Martyrs.

Vie associative

Merci aux membres de nos associations qui œuvrent au quotidien pour apporter à chacun différentes activités. Le 6 juillet sera l'occasion de les rencontrer ; ils proposeront animations et stands.

N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus qui travaillent pour le bien de la commune.

Bel été à tous !

Maire, Aurélien Thébert

L'équipe municipale

Aurélien THÉBERT
Maire

Christine THIKEN
1ÈRE ADJOINTE
(Finances, urbanisme, Sécurité, Jeunesse)

Philippe HUBERT
2ÈME ADJOINT
(Voirie, Réseaux)

Magali DORGÈRE
3ÈME ADJOINTE
(Bâtiments, vie locale, culturelle et associative)

Stéphane POTTIER
conseiller délégué aux bâtiments, voirie et réseaux

Les conseillers municipaux (présentés dans l'ordre du tableau)

Dominique RONCERAY

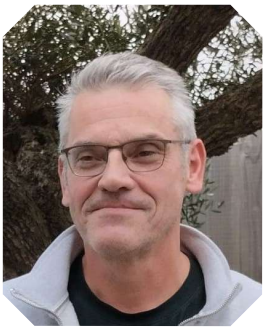

Pierrick MÉREL

Anne-Marie POIRIER

Nadine BELLAYER

Mickaël THÉBERT

Élodie CROISSANT

Caroline SERRAND

Pascal LORHO

Véronique LÉOTHIER

Gaël BÉDOUIN

Camping

La fréquentation du camping a augmenté de près de 40 % entre 2022 et 2023, pour atteindre plus de 2 700 nuitées sur l'année. Toutefois il ressort des échanges avec les camping caristes et la société Camping Car Park que l'absence de places de stationnement stabilisé est un frein.

Lors du vote du budget, le conseil municipal a donc décidé d'engager des travaux de stabilisation sur 4 ou 5 emplacements. Ces travaux devraient être réalisés sur 2024, avant le prochain hiver.

Deux panneaux d'affichage (en réemploi) ont été installés à l'entrée : l'un pour l'affichage officiel du camping, l'autre pour un affichage libre pour les commerces, associations, … Des travaux d'entretien ont débuté dans les sanitaires, qui ont été nettoyés par les jeunes « argent de poche ».

Enfin, la signalétique à l'intérieur du camping, devenue quasiment illisible est en cours de remplacement.

Antenne relais Bouygues S.F.R

Bouygues SFR se doit d'apporter un bon niveau de couverture sur la commune. La municipalité échange toujours avec l'opérateur, qui confirme être en possession d'un permis de construire conforme, accordé en septembre 2023, pour une installation au camping. L'opérateur souhaite toutefois attendre les conclusions du recours toujours en cours avant de débuter les travaux.

Étude urbaine

L'étude urbaine est arrivée à son terme.

UNE RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION des fiches actions proposées par l'agence Sillage aura lieu LE MERCREDI 26 JUIN À 20H À LA SALLE FONTAINE GUY.

Distributeur de Billets

Le distributeur de billets est présent en centre bourg grâce à un contrat entre la commune et le Crédit Mutuel de Bretagne. Ce contrat mentionne un nombre de retraits minimum à réaliser (9 105 par trimestre). Si ce nombre d'opérations n'est pas atteint, la commune doit verser 0.55 € par retrait non fait. En 2023, un peu moins de 20 000 retraits ont été réalisés (pour 36 420 attendus), et la commune a dû verser 9 400 € au CMB.

Pour faire perdurer ce service, et diminuer la charge financière de la commune, n'hésitez pas : utilisez le, et si possible fractionnez vos retraits !

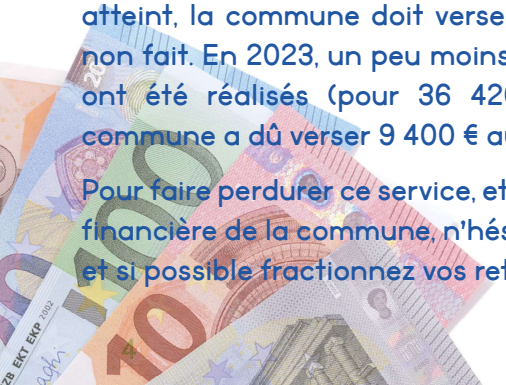

Bien vivre ensemble

La période estivale est propice aux travaux de bricolage ou de jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse …) pouvant causer une gêne pour le voisinage. L'usage de ces outils bruyants est interdit par arrêté préfectoral tous les jours de 20 heures à 8 heures. Par respect pour son entourage, il convient également de limiter les usages les dimanches et jours fériés, notamment aux heures des repas.

L'arrêté préfectoral mentionne également que les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces publics, et le voisinage ne doit pas subir des aboiements réguliers.

Lors du dernier conseil, face à certaines incivilités, les élus ont décidé de prendre un arrêté municipal complémentaire à l'arrêté préfectoral pour réduire les nuisances.

L'usage des outils bruyants est autorisé les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est toujours souhaitable de maintenir de bonnes relations de voisinage, et pour vous y aider, vous pouvez contacter le conciliateur de justice, qui tient des permanences dans les locaux de la mairie de La Guerche de Bretagne (Prise de RDV : franceservices@

Pont bascule

En octobre dernier, le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux afin de remettre en service le pont bascule, pour un coût de 17 810.40 € TTC. Les travaux d'entretien et la mise en place d'une nouvelle borne de paiement ont été réalisés et le pont bascule est opérationnel depuis le début de l'année.

Avant la première utilisation, il convient de prendre contact avec la mairie afin d'acquérir un badge (coût de 10 €), qui doit être paramétré par les services.

Le tarif est de 3 € pour une pesée de 0 à 20 tonnes, et de 6 € pour toute pesée de poids supérieur. La facturation se fait ensuite périodiquement selon le paramétrage du badge.

Ils sont venus sur la commune . . .

Ces dernières semaines, nous avons eu l'occasion d'échanger sur les projets de la commune avec la députée Mme Christine Le Nabour, la sénatrice Mme Françoise Gatel et le sous-préfet de l'arrondissement de Fougères-Vitré M. Gilles Traimond.

C'est avec plaisir qu'ils sont venus chacun leur tour, et n'ont pas hésité à nous accompagner pour une visite des lieux (place des Halles, place des artistes, plan d'eau, terrain de football).

Nous les remercions pour les échanges et leur soutien.

Construction de vestiaires et d'une salle multi-activités

Au vu du changement du conseil municipal, le cabinet BOULET en charge du dossier de construction des vestiaires et de la salle multi-activités avait mis le dossier en attente. Dès le début du mandat plusieurs rencontres ont été planifiés afin de relancer le projet et ainsi minimiser le décalage de planning.

Il a été demandé au cabinet Boulet de prévoir et chiffrer la partie démolition du bâtiment existant du fait de présence d'amiante et également pour des questions de sécurité, car cela n'avait initialement pas été intégré à la demande de l'ancien conseil municipal. Les diagnostics amiante et plomb ont donc été réalisés.

Les plans n'ont pas fait l'objet de modifications, la partie vestiaires étant le minimum demandé par la Fédération Française du Football,

La salle multi-activités d'environ 70m² permettra des moments de convivialité, réunion, formation sportives, attente des parents, … et pourra bien évidemment être utilisée par d'autres associations .

Pour rappel, coté budget, en octobre 2023 le conseil municipal avait validé à l'unanimité un plan de financement avec un budget prévisionnel des dépenses pour un montant de 673 835 € HT. Fin mai, après prise en compte des compléments demandés, le cabinet Boulet a estimé l'ensemble des travaux à 699 372 € HT comprenant la démolition et désamiantage.

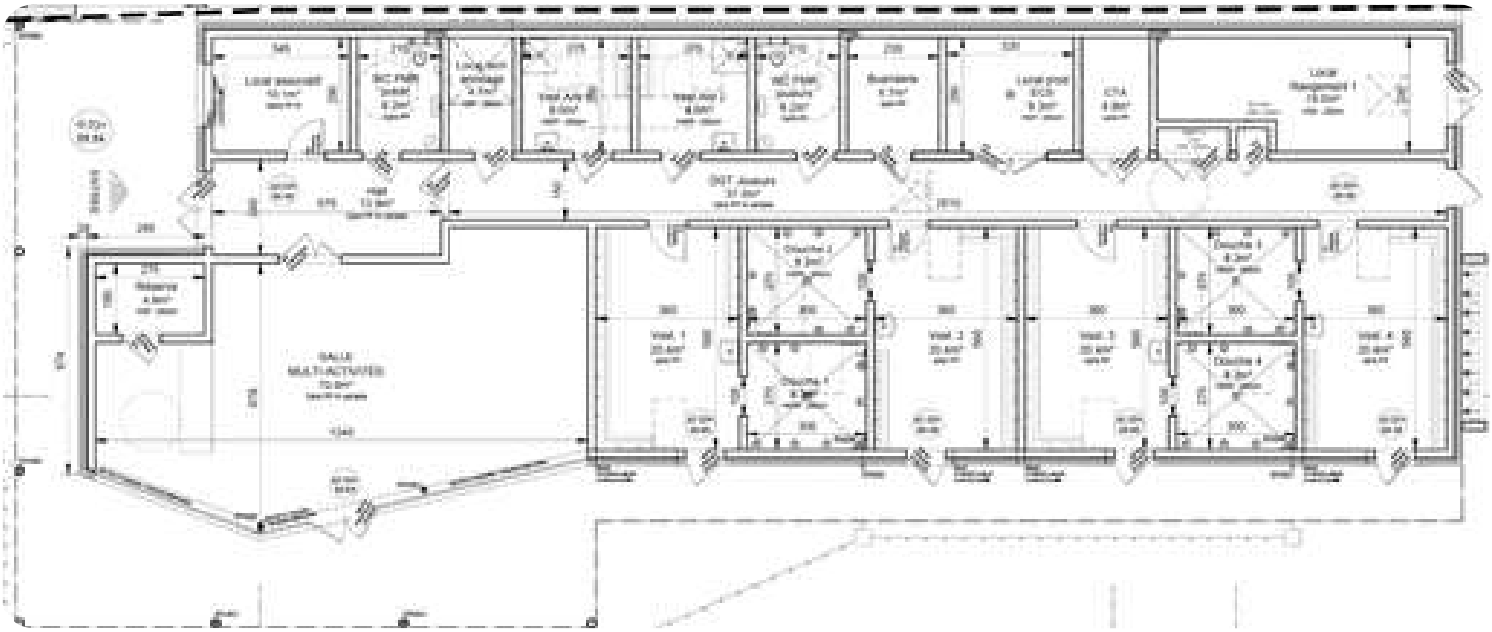

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Maîtrise d'œuvre (8,94% coût travaux)	53 372 €	**DETR**	**209 812 €**
Etudes pré travaux et complémentaires (sps, technique…)	15 000 €	**Fond de concours "soutien aux projets"**	**98 676 €**
Travaux construction vestiaires et salle	**597 000 €**	FAFA (Fond d'aide au football amateur)	140 000 €
Travaux aménagement entrée du site	**34 000 €**	**Département**	**100 000 €**
		Ligue de football	10 000 €
		Autofinancement	140 884 €
TOTAL HT	699 372 €	TOTAL HT	699 372 €

TVA 20%	139 874,36 €
TTC	**839 246,16 €**

Immeuble 9 quart place de l'église

Du fait de la vétusté des logements existants les esquisses proposées par le cabinet SEGRÉTAIN en charge du projet de rénovation de l'immeuble ont été validées, avec la réhabilitation des 2 logements existants et création d'un logement en combles

- RDC : 1 logement type T2 de 31,94 m²
- R+1 : 1 logement type T3 de 76,64 m²
- Combles : 1 logement type T3 de 65,6 m²

Le budget est en cours de finalisation par la cabinet de maitrise d'œuvre, les demandes de subventions seront donc réalisées dès réception. L'appel d'offre devrait être lancé en juillet pour un démarrage des travaux au 3ème trimestre 2024, pour une durée d'environ 6 mois (hors congés).

Travaux d'entretien

Depuis fin janvier, les élus ont rencontré plusieurs présidents d'associations, professionnels et locataires de la commune, et également visité l'ensemble des bâtiments publics afin de faire un état des lieux des travaux d'entretien et prioriser les demandes.

Salle Fontaine Guy

Un éclairage automatique extérieur coté parking sera mis en place très prochainement,

Un placard a été installé dans la réserve du bar à destination des associations.

Église

Réparation de la sonorisation : 630 € TTC

Études en cours pour divers travaux au niveau des cloches.

Maison de santé

Mise en place d'un éclairage automatique extérieur : 844 € TTC

Suite à un problème d'infiltration coté marches, une expertise sera vraisemblablement réalisée prochainement afin de trouver l'origine et réparer les désordres occasionnés.

Coccimarket

Mise en place d'un caisson de ventilation en combles pour pallier aux surchauffes : 6594 € TTC .

Parc locatif

De nombreux travaux ont été réalisé dans plusieurs logements communaux :

. Remplacement de radiateurs, tapisseries, mise en place de volets roulants, ... : 5 216 € TTC

. Réparation de toiture,

. Des problèmes d'infiltration d'eau dans plusieurs logements persistent depuis de nombreux mois, des devis pour les réparations et la remise en état sont en cours, afin de solutionner les désordres au plus vite.

Abri bus du Pâtis vert

L'éclairage solaire, défectueux depuis de nombreux mois, a été remplacé dans le cadre de la garantie.

Hippodrome

Nous avons fourni les matériaux nécessaires à la société des courses pour le remplacement du bardage partie tribune PMU au niveau des gradins ainsi que la remise en état d'une partie des gardes corps de la tribune coté paris détérioré. Nous remercions les bénévoles d'avoir pris en charge la pose des matériaux.

Du côté de la Jeunesse . . .

ARGENT DE POCHE

Pendant les vacances d'avril, 9 jeunes ont participé à l'opération argent de poche.

C'est toujours dans la bonne humeur qu'ils ont réalisé différents travaux :

- grand nettoyage des sanitaires et du local d'accueil au camping,
- peinture à l'hippodrome,
- nettoyage au terrain de foot,
- désherbage dans le bourg,
- lavage de barrières et panneaux de signalisation
- nettoyage des tables et jeux au plan d'eau

Ils étaient encadrés par des élus et un agent des services techniques.

Merci à Romain, Azeline, Éwen, Noémie, Manon, Lenny, Manon, Marin et Yannaëlle pour cette semaine de travail. (d'autres photos sont disponibles sur le site internet)

SIVOM Le Pertre - Saint-Cyr-le-Gravelais

CENTRE DE LOISIRS «LES PETITS PANDAS»

Quand les vacances riment avec cuisine ! … c'est aussi chez les Petits Pandas

Pendant les vacances d'avril pour le plus grand plaisir des enfants, l'atelier cuisine a été une réussite avec un protocole strict : lavage des mains pour tout le monde, enfants et animateurs, et on ne partage pas les ustensiles. Mais on apprend à partager le plaisir et le goût ! L'activité cuisine a servi de support éducatif.

Pour clôturer les vacances de Pâques, les petits gourmands ont confectionné des gâteaux et organisé un « top chef », avec un jury qui a eu du mal à départager les candidats. Le Centre de Loisir s'est terminé le vendredi 26 avril après une belle sortie au Parc Ange Michel !

CHEZ LES ADOS

Une bonne ambiance règne toujours au sein de l'accueil. Le « vivre ensemble » est accepté et apprécié de tous.

Le groupe est en demande d'activités spécifiques pour eux (sortie, soirées…).

ET CET ÉTÉ ?

Centre de loisirs «Les Petits Pandas»

Le centre sera ouvert du lundi 08 juillet au vendredi 02 Août 2024, et du lundi 26 Août au vendredi 30 Août 2024 pour des activités variées : sports, loisirs, activités manuelles et créatives…

Pendant cette période, il y aura un séjour pour les enfants de 7 à 11 ans, du 15 au 19 juillet 2024 à Pouancé.

À l'espace jeunes

Du 1er au 05 juillet 2024 un séjour à La Jaille-Yvon sera proposé, avec initiation au canoë, tir à l'arc et jeux divers.

La structure réservée aux adolescents sera ouverte du lundi 08 juillet au vendredi 12 juillet 2024, de 9 h à 18 h. L'animation sera assurée par Abdelati et Hugo, Des sorties seront organisées pendant la semaine.

Le service enfance-jeunesse du SIVOM, communiquera prochainement le programme des activités estivales au centre de loisirs et à l'espace jeunes.

Depuis le mois de janvier des ateliers sportifs sont organisés au sein de la commune auprès du public sénior. Ces ateliers sont dirigés par Hugo Helbert étudiant en BPJEPS APT au campus de Sport Bretagne de Dinard, également en alternance avec le SIVOM et le club de volleyball.

Les ateliers permettent de faire découvrir des activités sportives et permettent aux pratiquants d'adopter une activité physique ainsi que de passer un moment convivial avec de nouvelles personnes. Les différents ateliers proposés sont la marche nordique, le soft arc et la gym douce.

FINANCES

Les budgets 2024 votés le 28 mars 2024

Synthèse des dépenses et recettes prévues pour 2024, pour l'ensemble des budgets de la commune (hors SIAEP, CCAS et SIVOM).

BUDGET CAMPING

Avec l'augmentation de la fréquentation (+40 % entre 2022 et 2023), les droits de stationnement couvrent les charges et permettent en 2024 de réaliser des travaux d'entretien dans les sanitaires, de la signalétique et surtout de procéder à des travaux de stabilisation de quelques emplacements, afin de faciliter le stationnement des camping-cars pendant la saison humide.

BUDGET LOTISSEMENT TOUCHE GODET

En 2023, les travaux de voirie et d'éclairage ont été finalisés. Aucun lot n'a été vendu, mais des compromis ont été signés.

En 2024, compte tenu des compromis déjà signés en 2023 et ceux en cours depuis le début de l'année, 4 lots au moins devraient être vendus.

BUDGET LOCAUX PROFESSIONNELS

En 2023, l'investissement correspond au solde de l'aménagement du local commercial (dans lequel est installé le Sulky depuis début 2023) et à la pose de stores extérieurs à la maison de santé (pour limiter la chaleur dans le bâtiment). Quelques petits travaux ont été réalisés par ailleurs (volet roulant à la pharmacie,...).

Un emprunt de 105 000 € a été contracté notamment pour les travaux du local commercial ; Les mensualités de l'emprunt sont couvertes par le loyer. Compte tenu du montant des travaux et des subventions obtenues, le reste à charge pour la commune sur ce projet est de 83 000 €.

En 2024, une réflexion sera menée sur les travaux à réaliser dans le logement de la pharmacie (libre depuis février 2024) afin de le désolidariser du local commercial, et le diviser en plusieurs logements. Des travaux d'amélioration ou d'entretien sont également prévus (dont une partie a été réalisée depuis le début de l'année) : mise en place d'un caisson de ventilation à la supérette, ajout d'un éclairage extérieur devant la maison de santé, travaux dans le sous-sol de la pharmacie ...

BUDGET LOGEMENTS COMMUNAUX EN LOCATION

En 2023, il n'y a pas eu d'investissement, et un logement a été vendu. Quelques travaux d'entretien ont été réalisés dans des logements.

En 2024, côté investissement, les travaux de rénovation des logements situés au 9 quart place de l'église devraient débuter au 3ème trimestre. Par ailleurs, les travaux d'entretien et de rénovation des logements du parc locatif déjà initiés en ce début d'année, vont se poursuivre. L'inscription au budget d'un montant d'entretien un peu plus conséquent que les années précédentes traduit la volonté de résoudre les différents désordres constatés par les locataires.

BUDGET LOTISSEMENT LA FOUCHERIE

En 2023, les travaux de viabilisation ont été achevés, et un emprunt de 240 000 € a été souscrit pour couvrir ces dépenses. Le premier lot a été vendu.

En 2024, un lot a été vendu depuis le début de l'année, et un autre fait l'objet d'une réservation.

LES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES (Part communale de la taxe foncière) SONT RECONDUITS À L'IDENTIQUE.

BUDGET PRINCIPAL

Fin 2023, En investissement, des travaux ont été faits rue des Cormiers, ainsi que la réfection de la route Saint Léonard. La remise en service du pont bascule (avec une nouvelle borne de paiement) a été initiée, et l'étude urbaine a été quasiment achevée. Par ailleurs de petits investissements ont été réalisés, comme l'achat de pots de fleurs pour le centre bourg, et du matériel informatique en mairie.

En fonctionnement, les dépenses sont conformes aux prévisions, et les recettes légèrement plus élevées.

En 2024, comme les années précédentes, une partie du budget sera consacrée à la voirie (curage de fossés, PATA, réfection d'un tronçon de la route de Martyrs, fin des travaux rue des Cormiers, ...), aux travaux dans les bâtiments (cloches de l'église, bibliothèque, salle de sport, fin de la remise en état du pont bascule ...). Un budget a été alloué pour le passage en LED de la salle de sport et éventuellement du terrain de foot. Suite à l'étude urbaine, une enveloppe a été dédiée aux premiers aménagements temporaires qui seront réalisés pendant plusieurs mois avant d'enclencher des travaux plus conséquents. Enfin, les travaux de construction des vestiaires et de la salle multi-activités constituent le gros du budget (avec des subventions à venir)

SYNTHÈSE DES DÉPENSES ET RECETTES 2023

Le résultat 2023 est de 543 312 €.

Deux emprunts ont été contractés sur 2023 (105 000 € pour les locaux professionnels et 240 000 € pour le lotissement de la Foucherie.

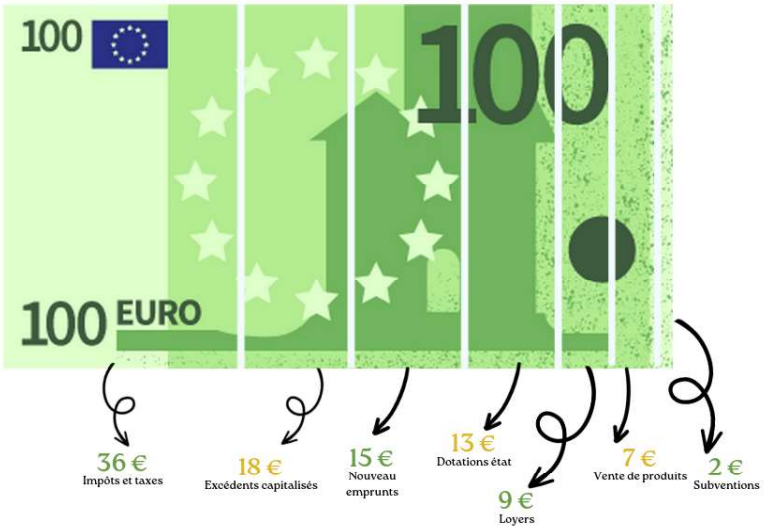

TOTAL DES RECETTES 2 308 597 €

100 € de recettes en 2023 :

- 36 € d'impôts et taxes
- 18 € d'excédents capitalisés
- 15 € de nouveaux emprunts
- 13 € de dotations de l'état, FCTVA ...
- 9 € de loyers
- 7 € de ventes de produits
- 2 € de subventions (étude urbaine + local commercial)

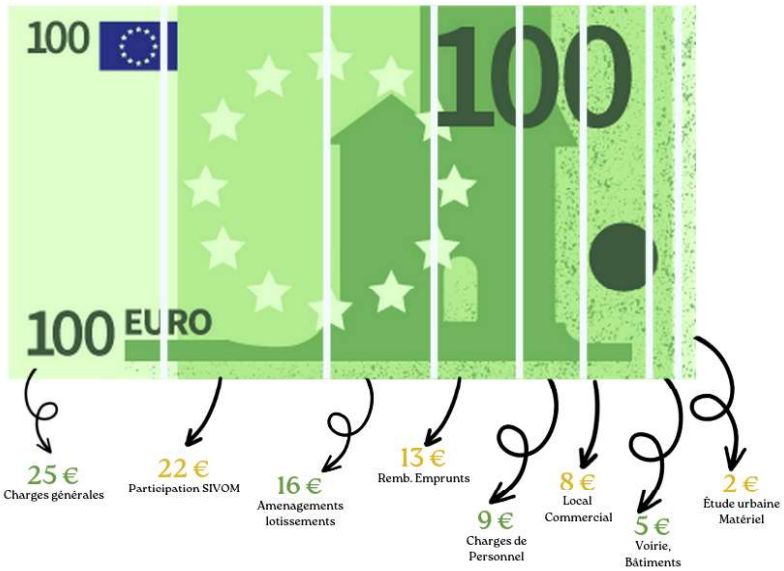

TOTAL DES DÉPENSES 1 765 285 €

Pour 100 € dépensés en 2023 :

- 25 € en charges générales
- 22 € de participation au SIVOM
- 16 € aménagements lotissements
- 13 € de remboursement d'emprunts
- 9 € en charges de personnel
- 8 € pour le local commercial
- 5 € en voirie, bâtiments, éclairage, ...
- 2 € en étude urbaine, acquisition matériel

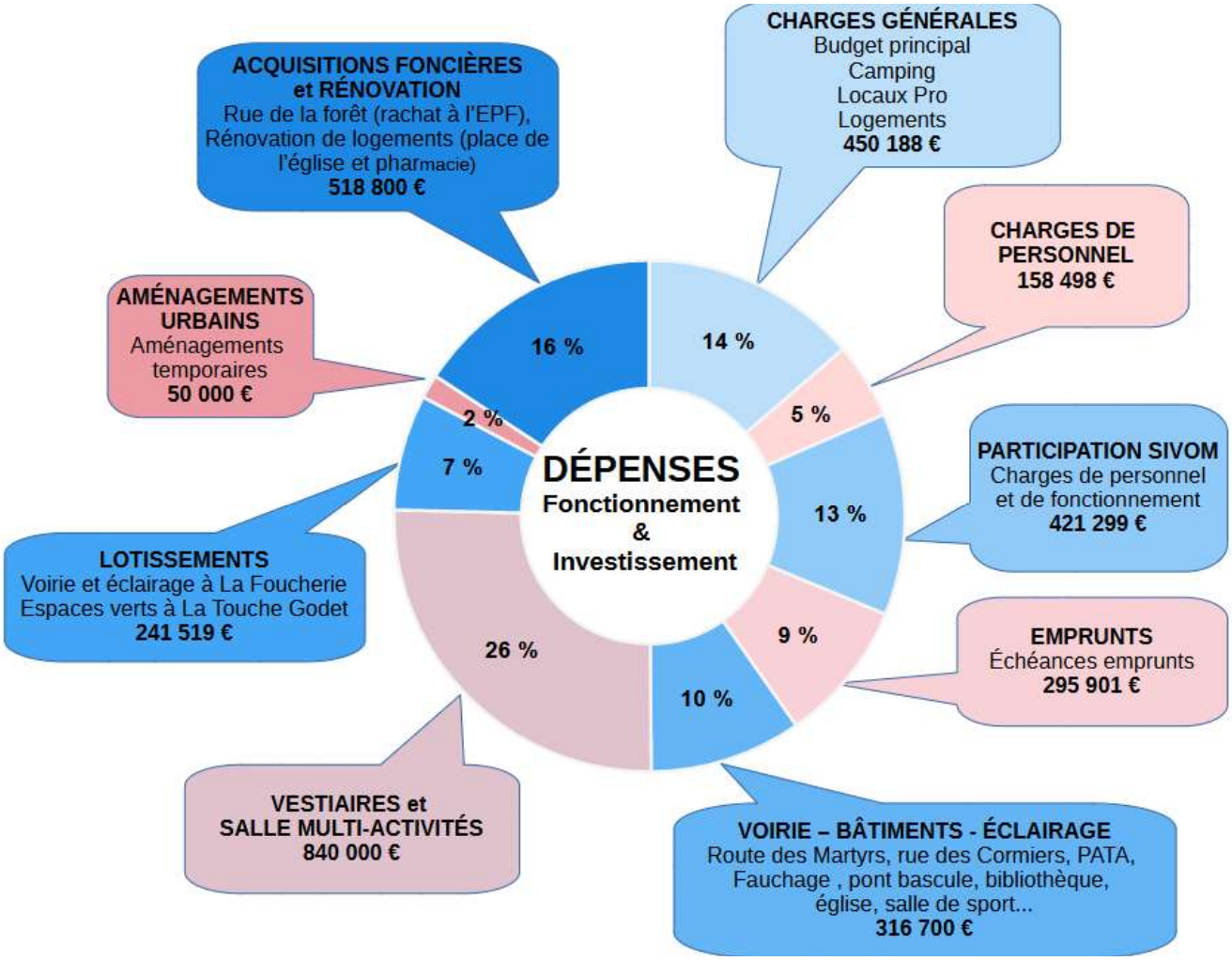
CHARGES GÉNÉRALES
Budget principal
Camping
Locaux Pro
Logements
450 188 €
CHARGES DE PERSONNEL
158 498 €
PARTICIPATION SIVOM
Charges de personnel et de fonctionnement
421 299 €
EMPRUNTS
Échéances emprunts
295 901 €
VOIRIE – BÂTIMENTS - ÉCLAIRAGE
Route des Martyrs, rue des Cormiers, PATA, Fauchage , pont bascule, bibliothèque, église, salle de sport...
316 700 €
VESTIAIRES et SALLE MULTI-ACTIVITÉS
840 000 €
LOTISSEMENTS
Voirie et éclairage à La Foucherie
Espaces verts à La Touche Godet
241 519 €
AMÉNAGEMENTS URBAINS
Aménagements temporaires
50 000 €
ACQUISITIONS FONCIÈRES et RÉNOVATION
Rue de la forêt (rachat à l'EPF), Rénovation de logements (place de l'église et pharmacie)
518 800 €
14 %
5 %
13 %
9 %
10 %
26 %
7 %
2 %
16 %
DÉPENSES
Fonctionnement
&
Investissement

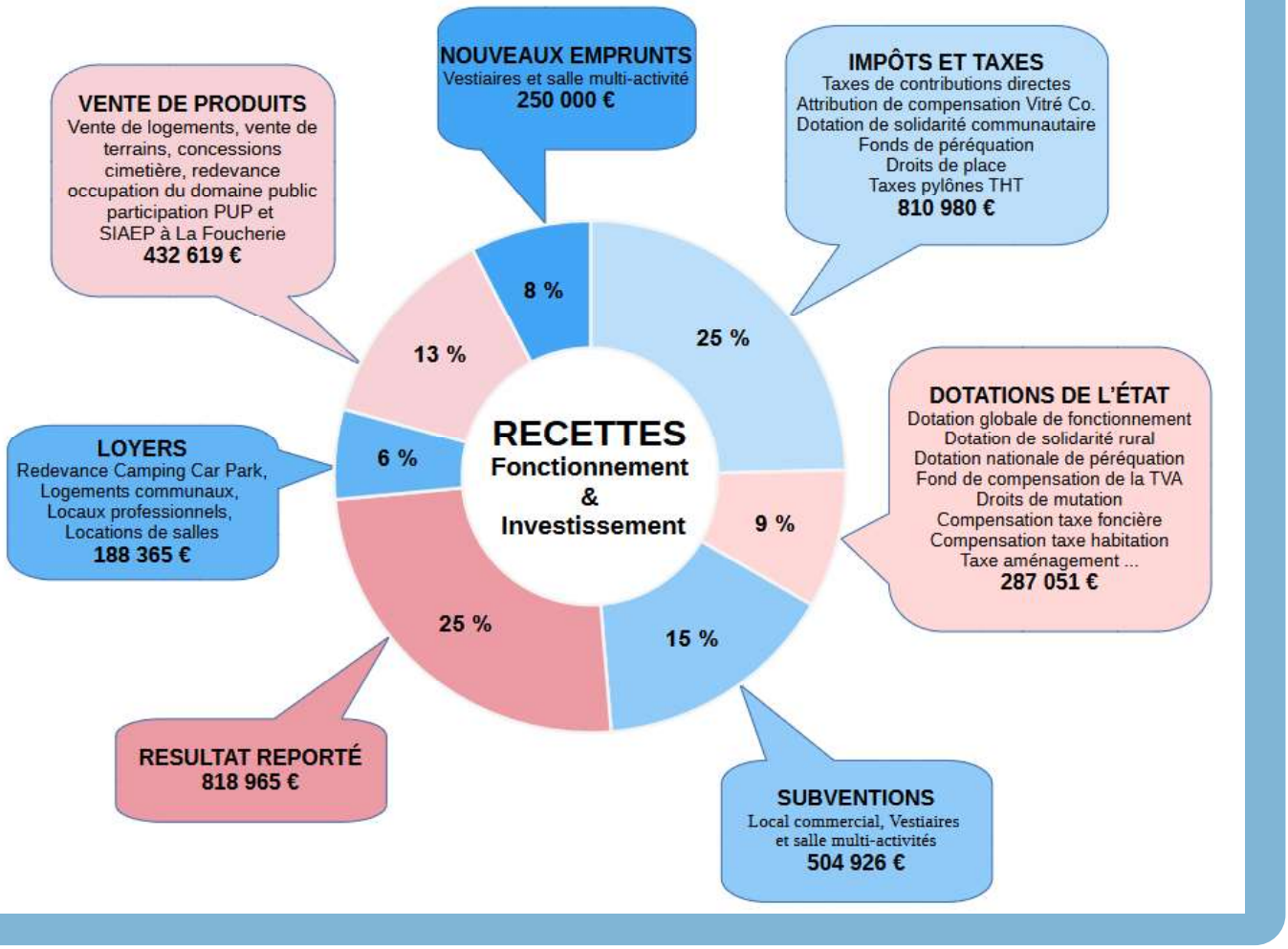
NOUVEAUX EMPRUNTS
Vestiaires et salle multi-activité
250 000 €
IMPÔTS ET TAXES
Taxes de contributions directes
Attribution de compensation Vitré Co.
Dotation de solidarité communautaire
Fonds de péréquation
Droits de place
Taxes pylônes THT
810 980 €
VENTE DE PRODUITS
Vente de logements, vente de terrains, concessions cimetière, redevance occupation du domaine public participation PUP et SIAEP à La Foucherie
432 619 €
DOTATIONS DE L'ÉTAT
Dotation globale de fonctionnement
Dotation de solidarité rural
Dotation nationale de péréquation
Fond de compensation de la TVA
Droits de mutation
Compensation taxe foncière
Compensation taxe habitation
Taxe aménagement ...
287 051 €
LOYERS
Redevance Camping Car Park, Logements communaux, Locaux professionnels, Locations de salles
188 365 €
SUBVENTIONS
Local commercial, Vestiaires et salle multi-activités
504 926 €
RESULTAT REPORTÉ
818 965 €
8 %
13 %
25 %
6 %
9 %
25 %
15 %
RECETTES
Fonctionnement
&
Investissement

SIAEP* Le Pertre - Saint Cyr Le Gravelais

Sa composition

Ce sont des élus du conseil municipal de Saint-Cyr-Le-Gravelais et du conseil municipal de Le Pertre qui compose le SIAEP. (4 délégués titulaires et 1 suppléant)

Philippe Hubert le président, Aurélien Thébert, Stéphane Pottier, Pierrick Mérel représentants de Vitré Communauté

Louis Michel le vice président, Christian Gablin, Soizic Chevallier, Jean-Claude Lochin représentants de Laval Agglomération

SIAEP a conservé la compétence des EAUX USÉES

Rappel depuis 1er janvier 2020 :
Transfert de compétences à Vitré communauté pour les EAUX PLUVIALES
Transfert de compétences à EAUX PORTES DE BRETAGNE (symeval) pour les EAUX POTABLES.

*Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022-2023

Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement (lot 2 ATEC) 69 156 € HT

Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement (lot 1 PLANCON BARIAT) 149 100.50 € HT

Maitrise d'œuvre cabinet NTE
18 357 € HT

Centre Communal d'Action Sociale

Depuis janvier2024, le conseil d'administration est composé ainsi :

M. Aurélien Thébert président du CCAS, Mme Anne-Marie Poirier vice présidente du CCAS, Mmes Christine Thiken, Magali Dorgère, Élodie Croissant, Caroline Serrand pour les membres élus.

Mmes Martine Gendry, Thérèse Chrétien, Marie-Thérèse Dufeu, Patricia Poirier, Nicole Heinry pour les membres bénévoles

SERVICE PRESTATAIRE

23.50 € pour les jours ouvrables

25 € pour les dimanches et jours fériés

SERVICE MANDATAIRE

Salaire de base + cotisations + 1 €/heure de frais de gestion

PORTAGE DE REPAS

9 € (8 € le repas et 1 € le transport)

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

LA DATE DU PROCHAIN REPAS DES AINES EST ARRÊTÉ AU MARDI 8 OCTOBRE 2024

Conseil municipal des Jeunes Interco Le Pertre - Saint Cyr Le Gravelais

Nous vous invitons à suivre avec intérêt leurs prochains travaux en consultant la page dédiée sur le site de la mairie : https://www.lepertre.fr/enfance-et-jeunesse/jeunesse/conseil-municipal-des-jeunes/

Après quelques mois d'arrêt, les projets proposés et initialisés par le conseil municipal des jeunes ont repris.

La collaboration avec le CMJ Saint Cyr se fait dans la bonne humeur et la bienveillance.

Nous poursuivons en équipe le travail démarré des arbres de naissance : après un repérage, nous avons retenu l'emplacement qui accueillera les arbres de naissance des enfants nés sur Saint Cyr le Gravelais.

Quant à la prochaine inauguration des arbres de naissances du Pertre aves les familles, elle se déroulera au début du dernier trimestre.

Nous travaillons également avec nos jeunes du CM sur un projet intergénérationnel qui se déroulera à la rentrée le vendredi 13 septembre.

Bloquez bien la date.

Élodie Croissant et Bellayer Nadine

Bibliothèque municipale Réseau Arléane

Des nouvelles animations proposées par l'équipe de la bibliothèque au 1er semestre 2024 !

– La Nuit de la lecture 2024 organisé par le Centre National du Livre sur le thème « Le Corps » a réuni le mercredi 17 janvier :

- 11 enfants et 3 parents à l'animation « Papote sucrée » pour des lectures et des jeux avec Maryvonne et Pierrette, bénévoles et en partenariat avec la médiathèque d'Argentré du Plessis. Les échanges se sont poursuivis autour d'un goûter.
- 7 adultes à l'animation « Café papote » pour des partages littéraires avec Annick, bénévole et Christèle autour d'un café et des petites douceurs et ce en partenariat avec Charlotte de l'institut de beauté et magasin ES'ETHIK pour la décoration.

Le Prix minots, une sélection littéraire jeunesse qui a réuni 141 scolaires des écoles communales pour des lectures à voix hautes et un vote de leur livre préféré. Les résultats officiels des écoles participantes sont attendus avec impatience et les livres seront empruntables par les familles courant juin.

Retrouvez les actualités de la bibliothèque sur les sites Facebook et Internet de la mairie.

Horaires : Mercredi 10 h – 12 h / 15 h – 17 h, vendredi (en semaine scolaire) 16 h 30 – 18 h, Samedi 10 h – 12 h.

État civil 2023

NAISSANCES

Léopaul GAUDIN né le 04 août à VITRÉ

Eden GALLON GALODÉ né le 14 septembre à VITRÉ

Arthur MORNAS né le 15 novembre à VITRÉ

MARIAGES

Matthieu HELUARD et Claire LAURENT

se sont unis le 5 mai

Romain VETTIER et Léonie MÉNARD

se sont unis le 10 juin

Guillaume LE LOSTEC et Béatrice LENAIN

se sont unis le 1er juillet

Mathieu PLASSIER et Carole LHOTELLIER

se sont unis le 22 juillet

PACS

Roger GERARD et Jennifer CAILLET se sont pacsés le 14 avril

Clément RIVIERE et Solène POIRIER se sont pacsés le 27 avril

Frédéric SIMON et Élodie COUDRAY se sont pacsés le 16 septembre

Thibault LAURENT et Océane MARÉCHAL se sont pacsés le 20 septembre

François-Xavier CORNÉ et Charlotte JÉGU se sont pacsés le 10 octobre

Alban FERREIRA et Camille DEMARS se sont pacsés le 24 octobre

DÉCÈS

GAULAY Madeleine est décédée le 5 janvier à LE PERTRE

DALÉ Marcel est décédé le 9 Janvier à LE PERTRE

ROBIN Charles est décédée le 15 février à LE PERTRE

BENATRE Marie Ange née OLIVRIE est décédée le 12 avril à LE PERTRE

ACARI Marie-Thérèse née FOURNIER est décédée le 20 avril à VITRÉ

LOISEL André est décédé le 24 avril à VITRÉ

FEYRY Romain est décédé le 26 avril à LE PERTRE

PIGEON Dominique est décédé le 26 avril à RENNES

LEFAUT André est décédé le 3 mai à VITRÉ

SORIN Joséphine née LECLAIR est décédée le 6 mai à LE PERTRE

GORVAIS Marie née MAUDET est décédée le 20 mai à LE PERTRE

GUIBOUX Marie née GUILLET est décédée le 28 mai à LE PERTRE

BELLANGER Marie née MOUTELLIERE est décédée le 05 juin à VITRÉ

BÉASSE Daniel est décédé le 8 juin à LE PERTRE

BRINDEJONC Patrick est décédé le 13 juillet à LE PERTRE

BÉASSE Maria née PINCON est décédée le 08 août à LE PERTRE

HAMELOT Maurice est décédé le 15 août à VITRÉ

JAMOIS Françoise est décédée le 23 août à LE PERTRE

COUANNE Eugène est décédé le 22 septembre à LE PERTRE

MAHÉ Jean-Claude est décédé le 07 octobre à LE PERTRE

BOURDAIS Marguerite est décédée le 11 octobre à LE PERTRE

DELHOMMEAU Huguette née JOSSELIN est décédée le 11 octobre à VITRÉ

FOUCHET Daniel est décédé le 19 octobre à LE PERTRE

MÉTRARD Denise née MAUDET est décédée le 19 novembre à VITRÉ

JAMAUX Joseph est décédé le 22 novembre à CESSON-SÉVIGNÉ

ORHAND Félix est décédé le 25 décembre à LE PERTRE

FERRIAU Colette née BÉASSE est décédée le 26 décembre à LE PERTRE

FRONTINI Licia née NASSIVERA est décédée le 26 décembre à LE PERTRE

CES DERNIERS MOIS, DES PERTRAIS ONT OBTENU DES MÉDAILLES DANS DIFFÉRENTS CONCOURS OU COMPÉTITIONS, À UN NIVEAU NATIONAL. FÉLICITATIONS !

Patrick Bréhin a présenté sa pouliche, Lavande Pertraise, de la race Breton au concours général agricole à Paris. Pour sa cinquième participation au salon de l'agriculture, c'est la première place qu'il est allé décrocher !

Présenter une pouliche nécessite une certaine organisation tant dans la préparation physique du cheval que dans la gestion du transport et du séjour sur place. Mais quand c'est pour revenir avec une première place, on oublie vite tous les désagréments pour ne garder que les bons souvenirs, et la plaque de la victoire, qui, pour M. Bréhin, est allée rejoindre toutes celles déjà en sa possession.

De jeunes Pertrais ont participé aux 27èmes championnats nationaux d'athlétisme en salle en février 2024. Avec leur équipe, il ont su se hisser sur les podiums, suite à un classement par points sur 3 disciplines : un saut, une course et un lancer.

Minimes garçons

Tino Diard

François Hubert

Benjamins garçons

Hugo Hacques

Minimes filles

Eva Thureau

Eric Groussard

Champion Bretagne cycliste

Les Classes 3

Photographie du 28 octobre 2023 – BJ Bruand

A noter dans votre agenda Les Classes 4 sont fixées le samedi 5 octobre à compter de 16h à Saint cyr.

Invitation et affiche à venir prochainement !

École Intercommunale des deux Provinces

De nombreux projets pour les élèves de l'école Intercommunale des deux Provinces !

Tout d'abord, la semaine de la maternelle.

Les parents de la TPS au CP étaient conviés à participer à des ateliers en classe pour partager des moments avec leurs enfants (ateliers autour du cheval ou encore d'instruments intuitifs). Des moments riches en partage et en échange appréciés de tous !

Par ailleurs, les CM1 CM2 ont travaillé sur le réchauffement climatique avec Laurence Lencou, intervenante pour le SDE35 (Syndicat Départemental d'Energie). Le vendredi 12 avril , ils ont présenté le fruit de tout ce travail aux parents et élus de la commune au cours d'une exposition. Pour cette occasion, ils avaient réalisé une maquette d'une ville durable.

Ils ont même imaginé un nom pour leur ville :

« Climaville ».

Enfin, les TPS PS MS et CM1 CM2 ont réalisé des plantations ensemble en lien avec le thème de l'année sur la Bretagne ! Ils ont ainsi réalisé un triskell avec des graines de radis !

Et le mardi 16 avril, 3 sonneurs du Bagad d'Argentré du Plessis sont venus à l'école. Ils ont présenté à chaque classe leurs instruments : la bombarde, la caisse claire et la cornemuse. Puis, nous nous sommes tous retrouvés dans la cour de récréation car ce sont des instruments qui se jouent en extérieur.

Nous aurons la joie de retrouver le Bagad le 28 juin à la fête de l'école.

Pour les inscriptions prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02.99.96.93.26.

Il faut passer au préalable au secrétariat du SIVOM (à la mairie du Pertre) muni du livret de famille pour l'obtention du certificat d'inscription.Des rentrées sont possibles après chaque période de vacances. Enfin, pour suivre la vie de l'école, rendez-vous sur le site de l'école : https://ecole-les2provinces.ac-rennes.fr/

Une vidéo vous permet de faire une visite virtuelle !

La directrice, Anne-Marie CHAUSSÉE

École Saint-Sébastien

VOTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le début de l'année, les élèves ont pu découvrir les livres nommés au prix Minot. Ces livres étaient lus soit lors des passages à la bibliothèque une fois par mois, soit en classe. Il y a quelques semaines, ils ont pu voter pour leur livre préféré.

ATELIER ART

En lien avec notre thème d'année sur les arts, les élèves ont eu le privilège de réaliser diverses œuvres sous les consignes et conseils de Justine Painchaud, artiste peintre sur Le Pertre.

ACTIONS SOLIDAIRES

Nos actions solidaires ont porté leurs fruits et de belles sommes seront versées dans les jours à venir aux associations.

Les pompiers du Pertre recevront la somme obtenue par les tirelires déposées chez les commerçants de la commune ainsi que par la vente de gâteaux organisée à la fin de notre carnaval.

La Croix Rouge recevra elle la somme obtenue lors de l'opération bol de riz (mise en place pour la première fois à l'école).

VOYAGES SCOLAIRES

Les élèves de CM1-CM2 sont partis une semaine en classe Verte à Arreau au retour des vacances de Pâques.

Les élèves de CE1-CE2 s'apprêtent à partir 3 jours à Paris début juin.

Les élèves partiront 2 jours fin juin à Plouha.

Les élèves de PS et MS vont quant à eux sortir une journée aux jardins de Bocéliande fin juin.

Nouvelles activités sur la commune des . . .

Vente de vollailes

Après plusieurs années d'expérience dans le domaine avicole, Quentin Houdeline a décidé de lancer une activité de vente de volailles prêtes à cuire : « Les volailles Pertraises ». Les volailles sont élevées en plein air sur l'exploitation durant 3 à 4 mois, sans antibiotique ni OGM.

Il propose à la vente : du poulet blanc, du poulet rouge, des pintades, mais aussi des rillettes de volailles aux différentes saveurs ! De plus pour les fêtes de fin d'année, il proposera de la volaille festive : chapons, dindes noires et pintades chaponnées.

Pour en savoir plus :

www.lesvolaillespertraises.fr

Ateliers tisanes

Nolwenn d'Assas s'est installée au Pertre il y a 4 ans. Avec les plantes de son jardin, elle prépare ses propres infusions, et propose maintenant des ateliers de fabrication de tisanes. Lors de cet atelier, après une dégustation de tisane, les participants découvrent les plantes aromatiques du jardin, apprennent à les faire sécher, et terminent par la fabrication d'une tisane de leur choix.

Pour en savoir plus :

https://lesdamesnature35.wordpress.com/

Soins Reiki

Fabienne Ferron propose des soins reiki, soins japonais, dans les locaux de la maison de santé. C'est après une expérience personnelle du Reiki, pendant la période du COVID, que Fabienne s'est formée à cette pratique, afin d'aider à son tour les patients en période de stress, d'état anxieux, voire de douleurs physiques. Dans une ambiance relaxante, elle échange avec le patient, et par l'apposition de ses mains sur le corps, elle lui transmet l'énergie. Une séance dure environ une heure au cours de laquelle le patient ressent les premiers bienfaits.

Pour en savoir plus : 06 41 59 66 59.

Es'Ethik

Avec dans ses bagages, vingt ans d'expérience professionnelle dans les soins, et une quatrième place au concours de la meilleure esthéticienne de France, c'est au Pertre que Charlotte Ferrand a choisi de s'installer.

Depuis décembre dernier, elle propose dans sa boutique Es'Ethik, à la fois un cabinet de soins esthétiques et un magasin de curiosités.

Forte de son expérience, elle propose des soins du visage, du corps, de l'épilation et des services d'onglerie, sans oublier des massages, et ceci aussi bien pour les femmes que les hommes.

Et c'est avec plaisir qu'on découvre tous les trésors qu'elle sait dénicher et qui se transforment en cadeaux originaux.

Pour en savoir plus : 09 53 12 52 59.

Et une nouvelle association !

LE PERTRE EN SCÈNES

Chères Petraises, chers Pertrais,

Suite à la réunion publique du 17 avril dernier, nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association culturelle et festive baptisée Le Pertre en scènes.

Nous souhaitons proposer des événements culturels et festifs mais également en lien avec la nature et des rencontres accessibles au plus grand nombre. La première manifestation, une balade contée, le dimanche 7 juillet sera suivie d'un pique-nique au plan d'eau.

La cotisation annuelle est fixée à 10€, l'adhésion permet de soutenir et de contribuer au développement de l'association. Vous pouvez aussi nous rejoindre en tant que bénévole ou tout simplement participer aux futurs événements du Pertre en scènes.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans l'aventure, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante: pbvd.association@gmail.com.

Valérie Bornes, présidente

La Vie Associative

TOMBOLA DES OLYMPIADES

Une tombola est organisée afin de faire gagner la mascotte des J.O.

Venez déposer ce coupon le jour des olympiades. Tirage au sort en soirée.

Nom

.....

Prénom

.....

Contact

.....

6 JUILLET 2024 – LES OLYMPIADES PERTRAISES

La municipalité en collaboration avec les associations et sur le thème des jeux olympiques prochains, une journée aura lieu autour du plan d'eau (salle fontaine Guy en cas de mauvais temps) le 6 JUILLET à partir de 14h.

Cela sera l'occasion de rencontrer une grande majorité des associations de la commune, des animations seront organisées par chacune, restauration et buvette sur place. En soirée et sur réservation un repas sera proposé sur fond musical. Votre présence récompensera les bénévoles pour le temps passé à l'organisation de cet évènement.

SOCIÉTÉ des COURSES

Bonne nouvelle, la Société des courses du Pertre a retrouvé en 2023 une affluence jamais vue depuis la pandémie, période qui avait gravement affecté notre association et menacé son existence même. Cela témoigne de la qualité de l'entretien et des travaux effectués par l'équipe des bénévoles tout au long de l'année. L'an dernier, le soutien de nos parrains a également été déterminant pour traverser cette période délicate. Qu'ils soient ici remerciés.

Dans les prochains mois, notre association devra investir pour obtenir le label EquuRES, indispensable désormais pour accueillir des courses hippiques. Nous avons bon espoir d'y parvenir. En 2024, la cotisation dite "sociétaire", c'est-à-dire la faculté d'être membre de l'association, est maintenue à 10 euros par an et par personne avec deux entrées gratuites. Autrement dit, être membre de la Société des courses, qui est une association de loi 1901, permet, sans être nécessairement bénévole, de disposer d'entrées moins chères que sur l'hippodrome. N'hésitez pas à nous rejoindre et à manifester de cette façon votre soutien à notre association.

Notez que le bureau de notre association a évolué le 22 mars dernier. Le conseil d'administration a élu à l'unanimité Luc de Legge comme président. Le reste du bureau est inchangé. Enfin, vous pouvez ajouter à votre agenda les prochaines dates de courses : dimanche 21 juillet, dimanche 18 août et samedi 14 septembre.

Conseil d'administration de la Société des Courses du Pertre : Luc de Legge (Président), Diégo de Pontfarcy (Vice-président), Eric de Legge (Vice-président), Colette Rubin (Secrétaire), Vincent Couetoux du Tertre (Trésorier), Michel Jagline, Jean-François Boulet, Joël Jallu, Jean-Paul Houdeline, Louis de Vautibault, Patrick Panetier, André Thiken, Christian Dufeu et Marcel Lochin.

LES AMIS DES SENTIERS

TRAVAUX DE DÉBUT D'ANNÉE

Depuis début 2024, notre association a réalisé déjà quelques interventions sur les sentiers de notre commune : il s'agissait beaucoup de remblaiement d'ornières, principalement dans les chemins du Pâtis-Vert et de la Reinerie, mais aussi du broyage et de la taille. Ces travaux font suite au passage du temps, des intempéries, et des tracteurs ; et tels Sisyphe nous reprenons notre labeur : 25 bénévoles se sont mobilisés sur plusieurs journées d'entretien ; en particulier le 20 janvier et par -5C°, nos camarades des Amis du Guidon nous ont secondés pour nettoyer des fossés ; et le 7 mai nous étions une belle équipe de 18 volontaires. Beaucoup de travail a été identifié pour les prochains mois et années.

Retrouvez nos coordonnées, nos actualités et nos photos sur notre site internet :

https://LesAmisDesSentiersDuPertre.fr

A bientôt, sur vos chemins !

AMICALE LAÏQUE

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous organisons cette année une kermesse, le dimanche 23 juin. Pour cette première édition, nous allons investir la cour de l'école. Nous avons la chance d'accueillir la troupe Brocoli Circus qui animera toute cette journée.

Au programme : magie, jonglerie et déambulation feront rêver nos enfants. Cette journée sera rythmée aussi par un déjeuner convivial ainsi que différents stands comme le maquillage pour enfants, une pêche à la ligne, un chamboule-tout...

Cette journée sera ouverte à tous les proches des familles des enfants de l'école des 2 Provinces.

Nous avons organisé le loto début d'année, celui-ci a été positif. Nous le reconduisons l'année prochaine le dimanche 19 janvier 2025 dans la salle Fontaine Guy Le Pertre avec Maxime35 en animateur.

Nous avons reconduit la vente de saucissons et bières en avril dernier.

Les enfants avec les maîtresses organisent un spectacle en collaboration avec le Badgad d'Argentré du Plessis le vendredi 28 juin. Le thème de ce spectacle sera la Bretagne.

Nous sommes toujours preneurs de main d'œuvre et d'accueillir de nouveaux parents dans l'association.

Claire Desnoë et Céline Dalibard, Co-présidentes de l'Amicale Laïque

Les bleuets Portes de Bretagne

Malgré la récente création du club, les Bleuets Portes de Bretagne réalise un carton plein cette saison ! Parmi les 150 licenciés, le club compte 16 équipes, dont 3 équipes de détente, mais également des baby-volleyeurs.

LES RÉSULTATS SONT LÀ !

Du côté des jeunes, les équipes ont toutes joué les premiers rôles en championnat. Du côté des seniors féminines, les pré-nationales terminent à la 4ème place du championnat, les départementales sont en course pour le titre de D2. Les régionales, malgré leur détermination, descendent d'un niveau, et comptent tout donner l'année prochaine. Enfin, les départementales masculins sont en course pour la montée au niveau supérieur.

Le dimanche 5 Mai 2024, les séniors féminines ont décroché le titre de championnes de Bretagne, après une finale sous tension ! Rendez-vous maintenant le 26 Mai 2024 à Guichen, pour que les M13 féminines et les M18 masculins en fassent de même lors des finales de coupe de Bretagne !

En plus des résultats prometteurs, le club est aussi actif tout au long de l'année !

En effet, pour bien commencer l'année, c'est une séance photos qui a été organisée auprès de tous les licenciés, au plan d'eau de Le Pertre. Ensuite, le club a organisé 2 tournois : le tournoi fluo du 1er Mars à Saint Germain du Pinel, ainsi que le tournoi du 30 Avril à Le Pertre, qui ont tous les deux affiché complet ! Également, la soirée du volley a eu lieu le 23 Mars, avec une ambiance de folie à Saint Cyr Le Gravelais !

DES LICENCIÉS C'EST BIEN, MAIS DES BÉNÉVOLES AUSSI !

Merci à tous les membres du bureau et les bénévoles, qui sont d'une aide précieuse pour la vie du club ! La formation n'est pas oubliée non plus, car 7 licenciés ont validé leur théorie pour devenir arbitres, et 3 d'entre eux ont validé leur formation. Enfin, 2 personnes ont validé leur formation d'entraineur régional.

RENDEZ-VOUS LE 14 JUIN POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB À LE PERTRE, POUR LE BILAN DE L'ANNÉE ET LES NOUVELLES PERSPECTIVES DE L'ANNÉE PROCHAINE.

Plus on est de fous, plus on rit, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! L'ensemble des actualités sont disponibles sur nos réseaux, venez y jeter un coup d'œil !

CONTACTS :

E-mail : bleuets.portesdebretagne@gmail.com

Instagram : les_bleuets_portes_de_bretagne

Facebook : Les Bleuets Portes de Bretagne Volley-Ball

Tel : 06.47.95.85.46

Club de Football Les Bleuets Le Pertre Brielles Gennes St Cyr

UNE NOUVELLE SAISON QUI SE TERMINE POUR LES BLEUETS FOOTBALL

Pour le groupe senior, c'est une saison réussie avec un maintien assuré logiquement pour l'équipe première en Régional 3 à une belle 4ème place, garantissant sa présence au niveau régional pour la 5ème année consécutive la saison prochaine.

L'équipe réserve ne démérite pas non plus : après sa descente la saison dernière en D3, l'objectif était de remonter au plus vite. Contrat rempli pour nos bleuets qui terminent premier de leur groupe à la fin de la première phase et également premier lors de la deuxième phase, synonyme de titre de champion de D3 et donc de montée en D2 ! L'équipe C termine en milieu de tableau et sera toujours en D4. Bravo aux joueurs et aux dirigeants pour cette saison réussie.

Pour sa 5ème saison en championnat depuis sa création, l'équipe seniors féminine a effectué une première phase plus mitigée mais s'est rattrapé en 2ème phase en terminant à la 2ème place. Bravo à elles. N'hésitez pas à les rejoindre la saison prochaine pour compléter l'équipe, débutante ou non.

L'équipe vétérans, malgré un championnat entrecoupé avec plusieurs matchs non joués, a effectué un beau parcours en coupe vétérans jusqu'en ¼ de finale face à Châteaugiron.

Dans le Groupement de jeunes des Portes de Bretagne, nos jeunes ont aussi fait bonne figure, particulièrement les U18 et U16 qui terminent en haut de tableau et toutes les équipes se maintiennent à leur niveau.

Mention également à nos dirigeants de jeunes en U13 et U11 qui doivent gérer un effectif très important avec 3 équipes U13 et 2 équipes U11 et encadrer tous les enfants tous les WE. Un niveau où la compétition commence à prendre de l'importance avec le plaisir de jouer. Les U7 et U9, quant à eux, découvrent et développent leur pratique du football. Merci aux encadrants et aux parents pour l'aide proposée toute la saison.

On se retrouve en septembre pour une nouvelle saison avec une petite surprise que vous retrouvez au pied du sapin à Noël !!! #vignettes

Contact : Franck BOISSEAU, président 06 15 91 77 19

Mail : bleuets.communication@gmail.com et le site internet : http://bleuet-football.footeo.com

Et sur les réseaux sociaux, www.facebook.com/BLEUETSFOOTBALL, Instagram et Twitter : @bleuetsfoot

Photo ci-contre: l'équipe Seniors B Championne de D3

COMITÉ des FÊTES

Le Comité des Fêtes a organisé son 1er marché de l'Avent le dimanche 12 novembre 2023 dans la salle Fontaine-Guy N°2 en reprenant l'organisation de l'Union Commerciale du Pertre.

Malgré le temps très court pour sa préparation, le succès était au rendez-vous avec une vingtaine d'exposants et un public nombreux qui s'est déplacé tout au long de la journée.

Le fait de faire ce marché en même temps que le concours de palets a été profitable aux 2 manifestations.

Le repas des bénévoles a eu lieu le samedi 3 février à la salle de St-Cyr le Gravelais. 93 personnes étaient présentes : merci aux cuisiniers et aux serveurs.

5 nouveaux membres ont été élus : Charles Blanchard, Baptiste Blin, Tanguy Badié, Eric et Virginie Goulas.

Le bureau du Comité a ensuite été reconduit :

Laurent Boulet (président), Eric Groussard (secrétaire), Jean-Claude Davoust (trésorier) et Adélaïde Hémon (trésorière adjointe).

Les bénévoles seront mobilisés lors de notre week-end de fêtes avec notre programme traditionnel :

- Le samedi 17 août avec le vide-greniers autour du plan d'eau de 8h à 18h (emplacement à 1.50 € le mètre linéaire).

et à 16h00, la course cycliste Open 1-2-3+Access 1-2 sur 16 tours du Circuit des Meilleraies.

La soirée festive aura lieu place des artistes près du café Le Sulky et les manèges place Kerléan.

- Le dimanche 18 août, la soirée moules-frites aura lieu dans la salle Fontaine-Guy à partir de 19h30 avant le feu d'artifice.

Le tarif sera de 13 € pour les adultes et 6 € pour les enfants. Les tickets seront à vendre dans la boulangerie Chauvel, au café Le Sulky et auprès des membres du Comité des Fêtes.

- Le lundi 19 août : le départ du 75ème Circuit des 2 Provinces aura lieu au podium route de St-Poix à 13h45 (après la présentation des équipes dans la salle Fontaine-Guy) pour 8 tours par La Gravelle, St-Cyr le Gravelais et la côte de Clermont.

Merci de respecter les interdictions de circuler et de stationner lors de ces 3 jours dans le centre bourg (Place Kerléan, rue de Brielles, rue de St-Poix, rue Théophile Paré…).

Le Comité des Fêtes remercie par avance tous les bénévoles (du Pertre, de St-Cyr le Gravelais, de La Gravelle et des alentours), artisans-commerçants et entreprises ainsi que la municipalité du Pertre qui contribuent à la réussite de ces fêtes par leur aide matérielle ou financière avec la réalisation du programme.

La 2ème édition du marché de l'Avent sera organisé le dimanche 17 novembre dans la salle Fontaine-Guy N°2 alors que le concours de palets aura lieu dans le salle N°1.

Le président Laurent Boulet et le secrétaire Eric Groussard

PS : ci-dessous la photo des membres du Comité prise le lundi 15 avril 2024

LES AMIS DU GUIDON

L'association compte actuellement 26 cyclistes ou Vététistes.

En 2023, avec l'aide de tous nos sponsors et subventions, nous nous sommes équipés de nouvelles tenues de vélos plus visibles permettant de rouler avec plus de sécurité.

En 2024, nous avons le projet d'acheter plusieurs tonnelles pour la randonnée du mois de Septembre.

Nous tenons à remercier nos sponsors et collectivités : Mairie de Le Pertre, CocciMarket, Garage Thibault, Hydrachim, Carbon Cycles, ABC métallerie, Thomas Lemoine peinture, Mairie de Saint Cyr le Gravelais, Intermarché d'Argentré du plessis, Pasquet menuiseries, A La Part.

Par la même occasion, nous vous invitons à participer à la randonnée VTT et pédestre que l'on organise tous les ans au mois de septembre avec les amis des sentiers. Pour plus d' informations contacter Pierrick Merel au 0781978899 ou lesamisduguidon35370@gmail.com.

Pour plus d'informations on vous invite le 6 juillet lors de notre participation a l'animation , les jeux olympiques s' invitent au Pertre.

Bonne saison sportive!

COEELP

(Comité Organisation Endurance Equestre Le Pertre)

L'Association prépare la manifestation qui aura lieu les 5 et 6 Octobre 2024 sur l'hippodrome de La Chaussée.

Cette année, le Comité Régional d'Equitation de Bretagne (CREB) nous a proposé d'organiser le Championnat Régional Amateur au PERTRE. Nous avons accepté pour 2 Ans. Cela montre l'intérêt que la Région porte pour ces épreuves Pertraises.

DATE A RETENIR : 5 & 6 Octobre 2024. Entrée .gratuite

UN TEMPS POUR SOI avec

LE YOGA

Les lundis à 18h15 .

Respirer, s'étirer et bouger en conscience grâce au Hatha yoga (doux).

Contact : Christine Hoareau

06 21 33 83 86 / christine@pranarunbienetre.fr

LA SOPHROLOGIE

Séances adultes les Jeudis à 19h15.

Atelier enfants «La bulle des émotions».

De 5 à 11 ans les mardis à 17h30.

Le concept (Connaître les émotions… Savoir les identifier dans son corps et dans sa tête).

Utiliser des outils simples et ludiques pour pouvoir y répondre efficacement.

Un atelier = un thème (Chasser sa colère, Installer le calme…)

Toutes les séances durent 1h et ont lieu salle du Patronage (accès par la route de Mondevert)

Contact Marie-Claire Bouvet :

06 46 05 25 28 / marie-claire.bouvet@labulledesemotions.com

NOUVEAUTÉS

Des ateliers ponctuels vous seront proposés. Ateliers créatifs, séances de relaxation guidée,

sophrologie duo (parents/enfants)

Facebook : Un temps pour soi – Le Pertre

Site internet : untempspoursoilepertre.wordpress.communes

LES AMITIÉS PERTRAISES

Lors de notre assemblée générale du 4 janvier 3 nouveaux membres sont venus nous rejoindre au conseil d'administration et nous les remercions.

A ce jour l'association compte 160 adhérents.

Le repas annuel s'est déroulé à la Grenouillère en présence de Mr le Maire.

L'après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance avec notre animateur Christian.

Toutes les Participantes ont eu l'agréable surprise de recevoir une rose pour la journée de la femme offerte par le club.

PROCHAINE MANIFESTATION

- Jeudi 6 juin grillades salle des associations.
- Mercredi 12 juin fête de l'amitié à St Coulomb
- 5 septembre concours de belote.
- 9 septembre danse en ligne
- mardi 24 septembre marche ECC (ensemble sur les chemins ce la convivialité) dont tous les bénéfices sont reversés à une œuvre caritative .
- Tous les jeudis : jeux habituels
- 3ème mardi de chaque mois Café numérique et bowling
- 3 ème jeudi art floral

Sans compter les 12 activités proposées par le secteur.

L'association invite toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre.

Le bureau des Amitiés Pertraises

POMPIERS

Les sapeurs pompiers de Le Pertre Saint Cyr le Gravelais ont été ravis de pouvoir vous présenter le casernement lors de la dernière journée portes ouvertes. Vous avez été nombreux à vous être déplacés à notre rencontre pour assister aux différentes mises en situation proposées tout au long de la journée.

Le dimanche 30 juin prochain l'amicale des sapeurs pompiers organise une balade moto à partir de 8h30 au centre de secours route de Saint poix.

Venez nombreux, le prix est de 5 euros par casque.ées.

COMBATTANTS DU PERTRE

Le 5 mai, l'association des combattants du Pertre a commémoré la capitulation de l'Allemagne nazie. En présence d'autorités militaires, général Des Minières, adjudant chef Olivier qui dirige la brigade d'Argentré, de 7 pompiers, d'autorités civiles, MM de Legge, sénateur et Thébert, maire. En présence également de membres du conseil municipal, de représentants d'associations et de Pertraises et Pertrais. Dans son allocution, Raymond Le Pape, président, a expliqué les raisons de sa volonté d'avancer la célébration au 5 mai au lieu du 8.

Après un rappel de quelques faits historiques importants, il a honoré la mémoire des 4 Pertrais morts pendant la seconde guerre mondiale. Charles Moreau, frère ainé de Mme Clotilde Benâtre (qui a fourni de nombreux renseignements et documents), Marcel Poirier, mort en déportation, J. Lenain et L. Dorgère (pour ces derniers, toutes les informations sont bienvenues).

Il a aussi évoqué les oubliés, les prisonniers français de guerre. Ils ont passé 5 longues années en Allemagne. A leur retour, ils n'ont pas bénéficié de la reconnaissance qu'ils étaient en droit d'attendre.

Il a aussi évoqué les 4 aviateurs (3 anglais et un néo-zélandais) dont l'avion s'est écrasé à La Foucaudière, au Pertre. Le docteur Lerich a été un acteur important lors des hommages qui leur ont été rendu.

Il a terminé en citant les derniers vers de la complainte du partisan : « Le vent soufflera sur nos tombes, la liberté reviendra, on nous oubliera, nous rentrerons dans l'ombre ».

L'association, qui, désormais est ouverte à toutes et à tous. a accueilli 6 nouveaux adhérents, dont deux jeunes de 15 et 16 ans.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a permis des échanges très intéressants.

Après la fin de la guerre, de nombreux soldats allemands resteront en France en qualité de prisonniers de guerre. Deux travailleront dans la carrière Béasse, au Patis Vert. Ils ne rentreront qu'en 1948. Ils ont ensuite échangé de nombreuses lettres. L'une, écrite par Mme Marie Josèphe Béasse, a été lue. Un grand message de paix.

LE RELAIS PETITE ENFANCE DANS VOTRE COMMUNE

Des animations à destination des enfants de moins de 3 ans

- Espaces jeux
- Spectacles
- Matinées « plein air »
- Sorties chez les pompiers

Des temps de professionnalisation des assistants maternels

- Formations - Conférences
- Soirées d'échanges

Des appels, des rendez-vous et des réunions d'informations sur l'embauche d'un

assistant maternel et sur la recherche d'un mode d'accueil collectif

En 2022 c'est 1301 appels reçus,2769 mails reçus, ·346 RDV

Des actions pour la promotion du métier d'assistant maternel

- Une campagne d'affichage
- Des réunions info-candidats
- Un forum sur le métier de la petite enfance

CÔTÉ PRATIQUE

Service gratuit qui recouvre 19 communes :

Argentré-du-Plessis,Availles- sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etrelles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de- Bretagne, La Selle-Guerchaise, LE PERTRE, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint Germain -du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Tel : 02 99 96 59 77

Mail : relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr

Entre Vous Nous

Coupon Contact

L'équipe municipale vous invite à partager astuces, informations, suggestions par le biais de ce coupon (à déposer dans la boite aux lettres de la mairie) par téléphone, par email (mairie@lepertre.fr) ou via la page Facebook Mairie Le Pertre.

Nom/Prénom : _____Téléphone/Email :_____
Adresse : _____
Message : _____
_____
_____
_____
_____ *MERCI !*

Le Mot de la minorité

BIEN VIVRE AU PERTRE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Chères Pertraises, chers Pertrais,

Nous avons voté contre le budget primitif 2024 du projet de Club house et des vestiaires de football.

Ce projet exorbitant évalué à 673 000€ lors du conseil municipal du 26/10/23 est passé à 700 000€ le 06/03/24 en commission des Finances pour atteindre 840 000 € au conseil municipal du 28/03/24. Viennent s'ajouter 20 000€ pour l'éclairage, sans compter le désamiantage, la démolition... non chiffrés.

Aucune réponse n'est apportée sur l'entretien et la maintenance des bâtiments. Nous n'avons pas d'information sur le coût d'une éventuelle solution transitoire durant les travaux. Les subventions ne sont pas garanties et un recours à l'emprunt à hauteur de 250 000 € aurait été prévu.

Si nous sommes favorables à la réhabilitation des vestiaires, nous sommes contre un projet démesuré (345 m^2) représentant plus de la moitié des recettes de fonctionnement et 2/3 du budget d'investissement 2024.

Nous souhaitons qu'un projet raisonnable et adapté à la taille de notre Commune soit étudié

L'étude urbaine sera bientôt présentée. Suite à cette étude, la municipalité a fait le choix d'allouer seulement 50 000€ à la sécurisation du bourg, il est regrettable qu'un projet renforçant la sécurité ne soit pas prioritaire pour l'actuelle majorité.

De nombreuses questions posées restent sans réponse, des informations ne nous sont pas communiquées. Nous ne nous positionnons pas comme force d'opposition systématique, mais nous regrettons que la même énergie ne soit pas déployée pour des projets concernant plus de Pertrais. Notre volonté est de garantir une bonne utilisation des fonds publics pour servir réellement une majorité de Pertrais.

Nous restons mobilisés et engagés pour Le Pertre.

Pascal Lorho, Véronique Léothier, Gaël Bédouin

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE LE PERTRE
diffusé gratuitement – dépôt légal, place de l'église 35 370 LE PERTRE
02 99 96 90 21 – mairie@lepertre.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Aurélien Thébert
PHOTOGRAPHIES de la Commission Communication et des associations
CRÉDITS Freepik, Linector, Agence Sillage
MAQUETTE Commission Communication
IMPRESSION Imprimerie Epoke – TIRAGE 650 exemplaires
DISTRIBUTION La poste

Solutions des jeux du numéro précédent

Vertical

1 Téléphone – 3 Ouistiti – 5 Photomaton – 6 Cadrage – 8 Souvenir – 10 Clocher – 11 Floue – 13 Flash

Horizontal

2 Exposition – 4 Pellicule – 7 Paparazzi – 9 Nette – 12 Album –14 Couleur – 15 Mariage – 16 Retouches

Mots croisés Médaillés

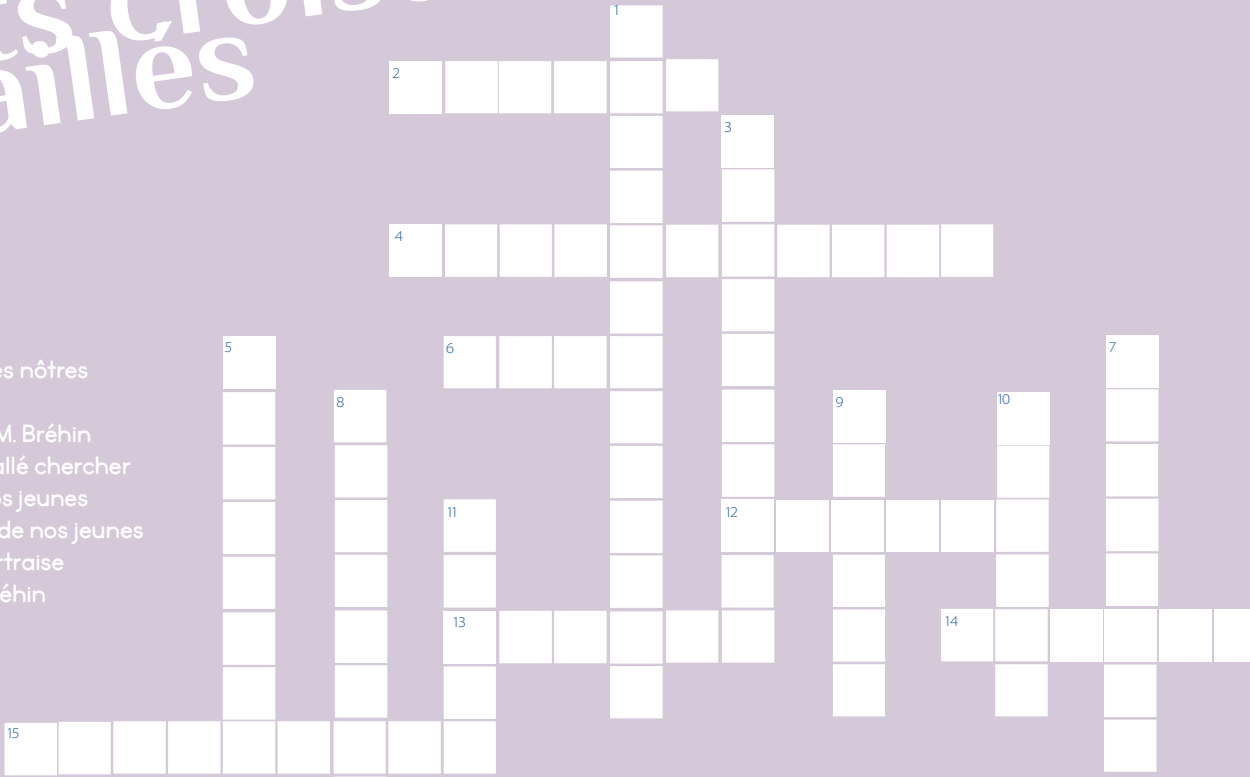

VERTICAL

1. Nous leur adressons les nôtres
3. Nos jeunes en sont
5. Animal présenté par M. Bréhin
7. Ce que M. Bréhin est allé chercher
8. Sport pratiqué par nos jeunes
9. Une des 3 disciplines de nos jeunes
10. Race de Lavande Pertraise
11. Ville où est allée M. Bréhin

HORIZONTAL

2. Une des trois disciplines de nos jeunes
4. C'est à son salon qu'est allée Lavande Pertrase
6. Une des 3 disciplines de nos jeunes
12. C'est en ... que nos jeunes ont gagné
13. Ville où sont allés nos jeunes
14. Nos 4 jeunes s'y sont hissés
15. Tous nos médaillés en ont sûrement de bons

Informations Utiles

SERVICES DE SANTE

Médecin Généraliste Dr. NITU
02.99.74.89.13

Médecin Généraliste Dr. COGALNICEANU
02.23.55.16.02

Médecin Généraliste Dr. LERICH
02.99.96.90.16

Infirmières Mmes GENDROT et PARIS
02.99.96.91.81

Ostéopathe Mme MEVEL
06.25.43.03.31

Naturopathe Mme COUPÉ
06.15.03.48.55

Chirurgien dentiste Dr. SALLET
02.99.96.91.01

Psychologue Mme MOUET
07.67.12.14.17

Pharmacie Mme DIVET
02.99.96.90.26

Sage-Femme Mme MALROUX BONNET
06.15.05.80.29

Sophrologue Mme BOUVET
06.46.05.25.28

Kinésithérapeutes
M. KANYANDEKWE et Mme LEGUAY
06 09 64 39 96

Les professionnels de santé exerçant à Le Pertre et souhaitant intégrer cette rubrique sont invités à contacter la mairie

DECHETTERIE

Le Pertre
Déchets verts : clés à prendre **en mairie aux heures d'ouvertures**

Argentré du Plessis – SMICTOM 02.99.74.44.47
lundi 10H-12H / 14H-18H
mercredi 9H-12H
vendredi 14H-18H
samedi 9h12H / 14-18H

MAIRIE LE PERTRE

02.99.96.90.21 – mairie@lepertre.fr – www.lepertre.fr
Accueil public du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 16h30 à 18H00
Fermé le mardi après-midi

SECOURS

Maison Médicale de Garde de Vitré : 02.99.75.55.66
Énedis : 09.72.67.50.35